

## INTITULE L'ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION.

### Objectif :

- ◆ S'approprier tous les outils nécessaires après la réforme du 5 mars 2014 pour l'élaboration d'un plan de formation.

### Prérequis :

- ◆ Pas de prérequis spécifique

### Programme

- ◆ Réalisation de l'état des lieux de son établissement :
  - \* formations passées
  - \* enjeux institutionnels
  - \* besoins des années à venir
- ◆ Les outils relatifs au plan de formation : approche pratique
  - \* entretien professionnel
  - \* gestion des compétences
  - \* recueil des besoins
  - \* compte personnel de formation
  - \* passeport formation...
- ◆ Ajustement des outils avec les besoins de sa structure : ateliers pratiques accompagné par le consultant-formateur.
- ◆ Formalisation d'une feuille de route facilitant leur intégration en lien des personnels de la structure (terrain, encadrement et représentants du personnel)

*Individualisation du contenu du programme de formation à chaque professionnel de la session (temps pris en début de formation au tour de table pour construire les facteurs facilitant la coopération et la circulation de parole pour chacun sur la journée)*

*Lien téléphonique possible avec l'intervenant après la formation.*

### Date :

11 septembre 2018

**Lieu :** Dijon ou Besançon (selon la provenance des inscrits)

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarifs (hors frais de restauration):

280 € (Adhérent)

360 € (Non-Adhérent)

### Public :

Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines.

### Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Apports théoriques concrets, Cas pratiques en ateliers  
Remise aux stagiaires des supports pédagogiques

### Modalités d'évaluation de la formation

QCM en début et en fin de journée  
Reformulation tout au long de la journée et production d'outils et d'une feuille de route réaliste.  
Attestations individuelles de formation  
Evaluation à chaud  
Evaluation à froid ( 1 à 3 mois après la session)  
Elaboration d'un bilan de stage

### Modalités de sanction de l'action de formation

Emargement par demi-journée  
Attestations individuelles de formation

### Intervenante:

Sophie MANDIGOUT

Consultante en gestion des compétences

(\*) : Tarifs TTC, Hors frais de restauration. Une participation gratuite pour tout administrateur d'association accompagnant un stagiaire salarié de la structure (dans la limite des places disponibles)

Service formation URIOPSS BFC

Organisme enregistré sous le numéro 43250002125—Siret n°778 298 315 00038

Maison de l'ESS, 7 rue Léonard de Vinci—25000 BESANCON

Tel : 03.81.82.18.13 — www.uriopss-bfc.fr — formation@uriopss-bfc.fr